

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Réunion ordinaire du mardi 14 décembre 2021**

L'an deux mil vingt et un le quatorze du mois de décembre à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes « La Jauleterie » à Assais les Jumeaux, régulièrement convoqué par M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

22 présents + 3 pouvoirs (25 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Viviane CHABAUTY, Maryse CHARRIER, Frédérique DAMBRINE, Dominique GUILBOT, Jacky JOZEAU, Gaëtan GARREAU, Mattieu MANCEAU, Frédéric PARTHENAY, Lucette ROCHER
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Fabrice DURAND, Jérôme GLORIAU, Jean-Claude LAURANTIN
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou :
- ✓ Commune de Louin : Mathias DIXNEUF
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Alain JEZEQUEL, Micheline REAU

3 pouvoirs :

- ✓ Sylvie NOBLET-HORTET a donné pouvoir à Lucette ROCHER
- ✓ Dominique BARREAU a donné pouvoir à Alain JEZEQUEL
- ✓ Monique NOLOT a donné pouvoir à Mathias DIXNEUF

Excusés : Dominique BARREAU, Sylvie NOBLET-HORTET, Monique NOLOT, Françoise RICHARD

Absente : Maryse BARIGAULT

Frédéric PARTHENAY a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : Mercredi 08 décembre

COMPTABILITE-FINANCES FISCALITE
Décision modificative n° 2021-003

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire valide la décision budgétaire ci-dessous.

Budget Déchets : DM n°3					
Budget	Section	Chapitre	Compte	Dépenses	Recettes
Déchets	Fonctionnement	011	60622	25 000,00 €	
		011	611	25 000,00 €	
		011	61551	10 000,00 €	
		012	6215	-15 000,00 €	
		68	6817	-3 500,00 €	
		65	6541	-3 500,00 €	
		70	7018		11 354,50 €
		70	70612		5 000,00 €
		73	7331		8 000,00 €
		77	7788		13 645,50 €
			Total		38 000,00 €

A Airvault, le 14 décembre 2021
Le Président,
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20211216-421-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 16-12-2021

Publication le : 16-12-2021

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48